



LETTRE INFO

DU CONSEIL MUNICIPAL

JANVIER 2019

➤ **Ski Club Frasne Drugeon samedi 2 février au Hameau des Granges Dessus**

Venez nombreux soutenir les jeunes du club le **samedi 2 février** aux Granges Dessus (Granges Narboz), participez et encouragez les coureurs de la conviviale Patrouille du Drugeon, course organisée par le Ski Club Frasne Drugeon. Conviviale et sportive, la Patrouille est une épreuve de ski de fond par équipe de 3. Premier départ 13h30 puis départs toutes les demi-heures. Remise des prix à 16h30.

➤ **Concours de tarot interclub du club de l'Amitié lundi 4 février**

Le club de l'Amitié de Bulle organise un concours de tarot le **lundi 4 février** à la salle Foblant de Bulle. Ouverture des portes à **13 h 30**. Début des jeux 14 h 15.

Inscription : **12 €**. Le concours se déroulera en 2 manches de 10 parties. Tous les positifs seront récompensés. Petit repas pour **5 €** en fin de journée.

➤ **Ramassage des papiers par les parents d'élèves du SEVAD**

Voici les dates de ce début d'année 2019 : samedis 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 8 juin et 6 juillet. Déposez-les devant votre domicile **avant 9 h**. Pour Bulle le correspondant est *M. Perrard* **06 88 56 33 43**

➤ **Grand Débat et appel des Maires ruraux de France du 16 décembre 2018**

Lors du dernier Conseil Municipal du 24 janvier 2019, nous avons décidé à l'unanimité des membres présents de soutenir l'appel des Maires ruraux lancé le 16 décembre 2018. Cela participe du Grand Débat et la formulation des 5 grandes questions posées est tout à fait en adéquation avec ce qu'une commune rurale telle que la nôtre attend. Nous vous invitons en tant que citoyens à le soutenir à votre tour. Pour retrouver le texte et le signer, rendez-vous à l'adresse suivante : **www.appeldesmairesruraux.fr**.

Sachez d'autre part **qu'un cahier de doléances** est toujours ouvert à la Mairie. Toute nouvelle contribution est envoyée à la Préfecture.

➤ **Spéléologie amateur**

Philippe Pasteur, nouvel habitant du village au 2, rue Saint André propose une initiation à la spéléologie par groupes de 3 ou 4 personnes dans le cadre du club dont il fait partie à Bolandoz. Les personnes intéressées peuvent le contacter au **06.77.93.54.46** ou par mail à **philvite@hotmail.com**.

➤ **Utilisation de la salle des Associations de l'ancien presbytère**

Un calendrier 2019 a été affiché sous le porche de l'église. Vous voudrez bien le consulter puis vous inscrire sur celui-ci quand vous organisez une réunion dans cette salle. Cela permettra d'éviter les désagréments de double emploi.

Il est demandé également à tous les utilisateurs de cette salle de respecter l'interdiction de fumer applicable à ce lieu accueillant du public et de le rendre propre après utilisation.

➤ **Fondue géante des pompiers le samedi 16 février**

Les pompiers de Frasne organisent la traditionnelle fondue géante le **samedi 16 février** à la salle des fêtes de Frasne au tarif de **18 €** avec l'orchestre PANACHE. Les cartes sont disponibles. Pour plus d'informations contacter Cédric Chambelland au **06.84.37.06.35**

➤ **Carnaval organisé par le Comité des Fêtes le samedi 23 février**

Pour la sixième année, le Comité des fêtes de Bulle organise le carnaval pour petits et grands le **samedi 23 février 2019**. Nous vous donnons rendez-vous à 14 heures pour le défilé (si le temps le permet...) suivi du goûter à **15 h 30** à la salle des fêtes. Tirage au sort des plus beaux déguisements. Venez nombreux ! La journée se clôturera par le bal costumé de carnaval organisé par l'Amicale des jeunes.

➤ **Soirée cabaret de l'ACI de l'Eau Vive le samedi 9 mars**

L'ACI (Association culturelle intercommunale) organise sa traditionnelle soirée cabaret le **samedi 9 mars 2019 à 20 h** à la **Maison du temps libre à La Rivière Drugeon**.

En première partie (20 mn) nous accueillons une formation de danseurs spécialisés en danses urbaines dont le hip hop.

En seconde partie, un spectacle de Thierry Jallet dit Titou. Un humoriste, un mélodiste et un slameur. Ce charmeur de mots est un acrobate du verbe et un équilibriste du langage. Il manie à la perfection l'art du bafouillage. On retrouve chez cet artiste une pointe de Raymond Devos !

Vous pouvez réserver votre place au **03 81 49 86 41** ou vous présenter à 20 h.

Prix adulte **8 €** et - de 16 ans, étudiant **4 €**.

➤ **Opération brioches de l'ADAPEI**

La présidente du Comité d'organisation tient à remercier l'ensemble des bénévoles et la générosité des habitants de Bulle pour les **979 € 50** récoltés cette année. Ceux-ci font partie des sommes recueillies par la section locale. Ils seront répartis selon les 3 affectations suivantes : la commission Loisirs, Culture, Sports ; l'amélioration du lieu de vie des retraités du foyer et la formation et l'accompagnement des personnes handicapées sur l'accessibilité.

➤ **Déneigement du village**

La saison hivernale est là, les engins de déneigement aussi. Facilitez leur la vie au maximum...

Respectez les piquets à neige installés.

Veuillez ne pas garer vos voitures sur les trottoirs ou sur les aires de déblaiement à la veille de prévisions météorologiques annonçant des chutes de neige. Jeter la neige sur la route n'est pas non plus un geste très constructif. Merci d'avance pour votre civisme.

➤ **Nos amis les chiens ?**

Nous vous rappelons qu'il est strictement **interdit de laisser divaguer son chien seul** dans le village. Outre les problèmes de sécurité et d'hygiène (étrons sur les trottoirs et dans les pelouses), cela perturbe la quiétude des promeneurs, des enfants et des sportifs pouvant éprouver de la peur vis-à-vis de ces animaux.

D'autre part, le bruit généré par des **jappements intempestifs répétés** n'est pas de nature à favoriser la vie de tous les jours au sein d'un quartier. Pensez donc au bien-être de vos voisins immédiats et à celui de votre animal de compagnie.

Enfin, les chiens aux abords des fermes à l'écart du village doivent être attachés. Il est malheureux que de nombreux promeneurs viennent se plaindre en Mairie et n'osent plus s'aventurer sur les routes et chemins de la Commune pourtant propices aux randonnées de peur de se retrouver menacés voire agressés par ces chiens laissés en liberté semi surveillée.

Le Maire

Le Conseil Municipal